

RECYCLAGE HABILITATION POUR DÉTECTION DE RÉSEAUX^{747R}

ADNT3001 (H2-B2V)

Objectifs

- Maintenir l'habilitation H2-B2V pour les opérations de détection et de géoréférencement, conformément à la norme NF C18-510 qui recommande un recyclage tous les 3 ans – équivalence ADNT 3001 Enedis.
- Actualiser l'application des prescriptions de sécurité dans les domaines et situations propres aux opérations de détection et de géoréférencement sur les ouvrages électriques BT et HTA.
- Corriger les écarts de pratique constatés sur le terrain.

Public Visé

Personnel déjà habilité H2-B2V, chargé de réaliser ou de faire réaliser des opérations de détection et de géoréférencement sur les ouvrages électriques BT et HTA.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

- Avoir 18 ans.
- Aptitude médicale.
- EPI personnels obligatoires.
- Être titulaire d'une habilitation H2B2V détection ou avoir suivi la formation initiale correspondante.

Parcours pédagogique

Le parcours reprend le contenu de la formation initiale en mode révision : nous nous appuyons sur l'expérience des stagiaires et nous ciblons les écarts de pratique.

- Lecture approfondie et travaux sur la Norme NF C 18-510
- Procédure d'habilitation - Les risques électriques
- Le parcours de l'électricité de la centrale à l'ampoule
- Notions d'électrotechnique
- Classement des installations (transport, distribution, installation, éclairage public)
- Mission du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tensions BT
- Technologie des réseaux (différents types de grilles, coffrets, postes, cellules)
- Les EPI et vêtements adaptés - Mesures en BT
- Les accès au réseau (IPS, ITST, ATST, ACD)

Méthodes et moyens pédagogiques

- Lieu : installation de l'ECIR
- Salle de cours équipée
- Remise d'un extrait de la Norme NF C 18-510
- Exercice sur terrain d'application équipé de différents postes de travail
- Encadrement par un formateur ayant plusieurs années d'expérience en entreprise



Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière
- Clôture de stage : fiche de satisfaction
- Attestation de stage
- Avis du formateur sur le stagiaire pour aider l'employeur à définir le contenu du titre d'habilitation

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 5 à 8 Personnes